



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/5301

Attribution d'une subvention d'équipement de 5 000 euros à l'association Lyon Sport Métropole - Section Football - pour l'achat de divers matériels

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 27 JANVIER 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 JANVIER 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 FEVRIER 2020
DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 FEVRIER 2020

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), M. PHILIP (pouvoir à Mme RABATEL), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme PICOT), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/5301 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT DE 5 000 EUROS A L'ASSOCIATION LYON SPORT METROPOLE - SECTION FOOTBALL - POUR L'ACHAT DE DIVERS MATERIELS (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 janvier 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Soutien à l'équipement des clubs sportifs » (subventions).

Créée en 1970, l'association « Lyon Sport Métropole » dont le siège social est situé 33 cours Général Giraud, à Lyon 1^{er}, a pour objectif de permettre au plus grand nombre d'accéder à la pratique sportive sous plusieurs facettes : sport détente, sport loisir et sport compétition.

L'association « Lyon Sport Métropole » est composée de 26 sections sportives.

Très impliquée dans la vie sportive lyonnaise, elle compte 2 900 adhérents, dont 41% d'agents de la Ville de Lyon et de la Métropole de Lyon.

La section football de Lyon Sport Métropole est constituée pour la saison 2019-2020 de 180 adhérents. Dotée d'équipes féminines et masculines, elle est considérée comme la référence du football « entreprise ».

L'équipe fanion sénior évolue en Championnat National Football « entreprise », les autres catégories jouent en départemental.

Elle s'est donnée pour objectifs prioritaires pour cette saison 2019-2020 :

- l'atteinte des phases finales du championnat de France « entreprise » ;
- créer une section féminine de football pour la saison 2019-2020 ;
- organiser les 10 ans du tournoi Robert DEVEZE, moment fort de la saison sportive de la section. Ce tournoi se déroule chaque année au Clos Layat à Lyon 8^{ème}, et a pour objectif de réunir, autour du football, les entreprises qui soutiennent l'association et représentent le dynamisme économique lyonnais.

Afin de réaliser ces objectifs, l'association « Lyon Sport Métropole » section football, a formulé une demande d'aide financière afin d'acquérir divers matériels : matériel de rangement, mini buts...

Le budget prévisionnel présenté par l'association pour l'acquisition de ces équipements s'élève à 10 000 € exclusivement pour la section football.

Afin de soutenir son développement et à favoriser la pratique sportive du football « entreprise », je vous propose qu'une subvention de 5 000 € soit allouée à la section football de l'association « Lyon Sport Métropole ».

Vu la délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 1^{er} arrondissement ;

Où l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

DELIBERE

- 1- Une subvention d'équipement de 5 000 € est allouée à l'association Lyon Sport Métropole pour l'achat de matériels.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2020, ligne de crédit 77242, article 20421, fonction 40, programme SPCLUBS, opération 60046571.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT